

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

DU 23 NOVEMBRE 2019

Le Président souhaite la bienvenue aux 22 adhérents présents (24 pouvoirs et 29 excusés) et expose le bilan de l'année écoulée.

- Création de 3 ateliers : Street-art, Aquarelle, Atelier autonome.
- 46 adhérents à jour de leur cotisation. Prévision d'ici la fin de l'année de 72.
- Comptes positifs.

Projets 2020

- Salon International du 18 au 25 avril à Chapat.
- Exposition de Valras du 11 au 18 juillet
- M.V.A. Les Artistes en herbe du 22 juin au 4 juillet
- M.V.A. Exposition des adultes du 17 octobre au 08 novembre.
- Possibilité d'exposer 1 semaine à l'église ST Aphrodise, à déterminer.

Lieux d'expositions possibles : Restaurant La Boufanelle à Boujan, le Bridge Club à Béziers et le Bistrot Les Trois six à Béziers.

Le Forum des créateurs démarrera début avril 2020 et ce, jusqu'en novembre 2020, les dimanches 05 avril, 17 mai, 07 juin, 26 juillet, 27 septembre, 11 octobre et 15 novembre.

Les beaux arts participeront comme tous les ans aux Journées du Patrimoine.

N'oublions pas l'exposition permanente rue Relin.

Ouverture des Ateliers les mardi, mercredi, jeudi et samedi.

L'atelier autonome du Jeudi consiste à participer à divers ateliers de son choix (peinture, vitrail et autres) de 13 H à 16 H à condition d'être adhérent. Il faut évidemment amener son matériel.

Les ateliers de Montflourès sont animés par Christian COURTIAL tous les jeudis en quinze. 16 handicapés adolescents et adultes y participent.

Le rapport moral est approuvé à l'unanimité.

Alain TURPAULT, Vice Président présente ensuite les comptes : net redressement des finances avec un excédent de 525 € et une réserve de 625 € à la caisse d'Épargne.

Pour la première fois depuis plusieurs années nous n'avons pas de frais bancaires pour découvert.

Comptes au 15 novembre 2019 :

Cash flow de 2900 € (2500 € en banque, 300 € en caisse et une réserve de 600 € à la Caisse d'épargne)

Les sommes reçues des exposants et des sponsors pour participer au Salon 2020 (inscriptions et publicités) sont bloquées dans l'attente de l'acceptation des artistes par la commission du Salon qui se réunira prochainement.

Alain TURPAULT certifie que les sommes déclarées sont conformes à celles enregistrées dans les documents comptables.

Le rapport financier est approuvé à l'unanimité.

Quitus lui est donné.

Mise en place du SALON 2020

Afin d'organiser ce salon dans les meilleures conditions possibles, Joël BOBIN annonce qu'une Commission s'est constituée et se réunit régulièrement pour traiter les dossiers, répondre aux demandes et gérer l'intendance.

Suite à l'appel d'offre du salon 21 dossiers complets ont été reçus à ce jour.

Il est prévu d'organiser des conférences (soirées thématiques) sur l'art, si nous pouvons avoir la salle « Gustarium » gérée par l'Agglo.

Les domaines viticoles de la région pourront également présenter leurs crus.

Des ateliers de formation sur le Pastel sont possibles sur 2 jours. Les cours seront donnés par des pastellistes de renom. Seule condition : avoir au moins 5 élèves par jour. La participation journalière est de 50 €

Dans les possibilités qui s'offrent à nous, pourquoi ne pas envisager à l'avenir un salon international du pastel à Béziers en collaboration avec la Mairie

En ce qui concerne la communication, nous avons eu 229 abonnés sur facebook depuis 9 mois, quant au Groupe les amis des Beaux-Arts de Béziers nous avons 69 adhérents.

Question de Jacques SAUVARD : peut-on avoir un site des Beaux Arts plus moderne, réactualisé ? C'est à l'ordre du jour. Le site internet est en préparation avec Simon OCEN.

Pour le salon, participation souhaitée de tous les adhérents pour aider.

En ce qui concerne nos expositions à venir, Jacques SAUVARD propose la création d'un calicot (notamment pour l'exposition de Valras).

Le Conseil d'Administration démissionne. Il est demandé aux membres présents de présenter leur candidature pour ceux qui le souhaitent.

Se présentent : COURTIAL Christian, TURPAULT Alain, VALETTE Eliane, GARCIN Eliane, MORAND Jakye, BLUCHE Elyane, MESTON Saskia, MARTY Gérard, MARTY Yolande, BOBIN Joël, DE FREITAS Michèle, PERILHOU Nathalie, SAUVARD Jacques, GARCIN Régis et Simon OCEN.

Les candidats sont élus à l'unanimité pour une durée de trois ans.

Il est ensuite procédé par le Conseil d'Administration à l'élection des membres du bureau :

Sont élus pour une durée de 1 an :

Président : COURTIAL Christian

Vice-président : BOBIN Joël

Trésorier : TURPAULT Alain

Trésorier Adjoint : PERILHOU Nathalie

Secrétaire : GARCIN Eliane

Secrétaire Adjoint : GARCIN Régis

Aucune autre question n'étant soulevée, la séance est levée à 12 h 10.

La réunion s'est poursuivie pour 26 adhérents par un excellent repas concocté par le restaurant La Boufanelle à Boujan qui nous a permis de tenir notre assemblée dans les meilleures conditions.

Merci à La Boufanelle de promouvoir l'art toute l'année dans leur établissement.